

PLAN LOCAL D'URBANISME



Commune de **CHANEINS**

DEPARTEMENT DE L'AIN

6.1. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES, ET LISTE DES SERVITUDES POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

Prescrite	le	27 Février	2004
Arrêtée	le	15 Septembre	2006
Approuvée	le	21 Septembre	2007
Modification n°1 approuvée	le	28 Février	2014
Modification n°2 approuvée			

**« Vu pour rester annexé à la délibération du xxxxx :
le Maire »**

Liste des emplacements réservés

Février 2018

N°	Destination	Lieux-dits	Bénéficiaire	Parcelles	Superficie approximative
----	-------------	------------	--------------	-----------	--------------------------

LE VILLAGE :

1	Zone de remblais pour matériaux inertes	Bois d'Y	Commune	A 682	11.428 m ²
2	Espace vert	Aux Manettes	Commune	ZH 148, 156p.	15.206 m ²
3	Espace vert	Chaneins – Ouest	Commune	ZH 122, 123, 124, 235	27.573 m ²
4	Liaison piétonne R.D.17. - écoles	Centre, Rue des Verchères	Commune	A 527	285 m ²
6	Stationnement	Centre, Rue des Verchères	Commune	A 922 (ex.545)	456 m ²
7	Stationnement pour commerces et accès piétons sur 8	Centre, sur la R.D.17.	Commune	A 750	1.110 m ²
18	Espace vert	Centre	Commune	A 532	328 m ²

Etang Prêle :

10	Accès à l'étang Prêle	Nord-Ouest, Petites Filles	Commune	ZC 44, 24, 21p., 25	76.077 m ²
----	-----------------------	----------------------------	---------	---------------------	-----------------------

SOUS BEYBLEU :

11	Bassin de rétention des eaux pluviales et de ruissellement	Prés de Beybleu	Commune	ZI 46, 81	7.222 m ²
12	Etang de loisirs et de pêche	Sous Bassereins, En Cartier	Commune	ZI 48, 49, 58	44.883 m ²
13	Bassin de rétention des eaux pluviales et de ruissellement	Bassereins	Commune	ZI 212p (ex.164p.), 34p.	3.214 m ²

Liste des emplacements réservés ayant valeur de servitude

N°	Destination	Lieux-dits	Bénéficiaire	Parcelles	Superficie approximative
LE VILLAGE :					
8	Résidence locative pour personnes âgées, logements aidés, salle de réception, jardins « familiaux »	Centre, Rue de Peyzieux et de Montessuy	Commune	A 423, 424	5.701 m ²
14	30% de la S.D.P. construite doit être dédiée à du logement en locatif aidé ou <u>en accession aidée</u>	Entrée Est - RD17	Commune	A 884, 886 et 888	27 156 m ²
15	30% de la S.D.P. construite doit être dédiée à du logement en locatif aidé ou <u>en accession aidée</u>	Chemin de la Croix Blanche	Commune	ZH 160p	14 646 m ²
16	30% de la S.D.P. construite doit être dédiée à du logement en locatif aidé ou <u>en accession aidée</u>	Chemin de la Croix Blanche	Commune	ZH 16	12 089 m ²
17	30% de la S.D.P. construite doit être dédiée à du logement en locatif aidé ou <u>en accession aidée</u>	Le Bourg, VC 3	Commune	A 529	623 m ²

